

LE JOURNAL DE **RIVES**

N° 148 - JUILLET 2026



TRAVAUX | 8
Une VMC double flux
pour l'école Libération

PORTRAIT | 9
Zoom sur l'Amicale
des sapeurs-pompiers

DOSSIER | 10-11
Festival des Mercredis
de l'été: tous au parc!



PIZZA & Basta!
PIZZA DE TRADITION
AU FEU DE BOIS

Menu

Horaires d'ouverture

Ouvert midi et soir du Mardi au Samedi
de 12/13:30h et 18/21:30h
Dimanche à partir de 18h

0973298147
www.pizzaebasta-rives.fr
82 Rue de la République 38140 Rives

Vous souhaitez **vendre, acheter, estimer gratuitement** votre bien ?  *ça le fait !*

Cyrille RIAnt,
votre conseiller de proximité,
vous accueille et vous accompagne
dans tous vos projets



Cyrille RIAnt
Conseiller Indépendant en immobilier
Secteur Rivois
06 89 66 96 30
cyrille.riant@safte.fr - www.safte.fr

Agent commercial - RSAC GRENOBLE - n°829 139 583 00019



- 5 € de remise
sur présentation
de cette carte*

* Offre non cumulable



MON CONTRÔLE TECHNIQUE

Voitures 4x4 Utilitaires Camping-car Électriques Collections Motos

RIVES **04 76 06 07 98** www.moncontroletechnique.fr



AFS
assurances

VOIRON 20 avenue Jules Ravat 38500 Voiron	RIVES RÉPUBLIQUE 69 rue de la République 38140 Rives-sur-Fure
SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE 240 voie de la Thuary 38620 Saint-Geoire-en-Valdaine	RIVES GARE 90 rue Louis Néel 38140 Rives-sur-Fure

Tél: 04 76 05 00 98 / afs@mma.fr

contrats d'entretien & dépannages chaudières toutes énergies



- Adoucisseurs et traitements de l'eau
- Pompes à chaleur

50 rue Jean Moulin, ZI Le plan - 38140 RENAGE
Tél.: 04 76 91 13 47

ALAIN TODESCHINI

Chauffage - Sanitaire - Climatisation
Énergies Nouvelles



www.alain-todeschini.com
contact@alain-todeschini.fr

RENAGE
Tél. 04 76 91 13 47

50 rue Jean Moulin, ZI Le plan - 38140 RENAGE



VIDANGE ASSAINISSEMENT

06 81 65 78 61 **24h/24 · 7j/7**

Débouchage / Curage /
Assainissement / Vidange et mise en conformité
de fosses septiques.

SOMMAIRE

4
RÉTROSPECTIVE

5
ACTUALITÉS
MUNICIPALES

6
CIVISME

7
RECENSEMENT

8
TRAVAUX

9
PORTRAIT

10-11
DOSSIER

12
CENTRE SOCIAL

13
VIE ASSOCIATIVE

14
COMMERCE
ET SERVICES

15
INTERCOMMUNALITÉ

16
RIVES EN DIRECT

17
ÉVÉNEMENT

18
JEUX D'ÉTÉ

AGENDA | 19
ÉTAT-CIVIL | 19

Chères Rivoises, Chers Rivois,

L'été est enfin là, et avec lui, ce souffle de convivialité qui fait battre le cœur de notre commune ! C'est un immense plaisir de vous présenter ce nouveau numéro de votre journal municipal, le témoin d'une ville en pleine mutation, plus belle, plus verte et résolument tournée vers l'avenir.

Vous l'avez sans doute constaté : notre centre-ville poursuit sa métamorphose. La première tranche de sa requalification s'achève prochainement avec succès. Grâce à la désimperméabilisation des sols et à la plantation de nouveaux arbres adaptés au changement climatique, nous créons un îlot de fraîcheur et un véritable lieu de vie, pensé pour les nouvelles mobilités. Transformer une ville pour l'adapter aux enjeux du 21^e siècle prend du temps, mais c'est ensemble, grâce à nos échanges constants, que nous bâtissons une cité citoyenne, solidaire et ambitieuse.

Cette gestion de long terme s'accompagne d'investissements continus pour votre quotidien, tout en maîtrisant rigoureusement les finances communales. Modernisation des voiries, passage de l'éclairage public en LED, et déploiement de la vidéoprotection : nous agissons sur tous les fronts pour améliorer votre cadre de vie.

Parce que cette période est malheureusement parfois propice aux cambriolages, notre Police Municipale reste pleinement mobilisée à vos côtés et vous propose cette année encore l'opération « Tranquillité Vacances ». La sécurité est l'affaire de tous : profitons de ces beaux jours pour rappeler l'importance d'un usage responsable et prudent des trottinettes électriques, notamment chez les plus jeunes, ainsi que le respect des règles de cohabitation avec nos compagnons à quatre pattes (aboiements maîtrisés et tenue en laisse obligatoire), en particulier dans les espaces verts et le cadre préservé du Val de Fure. La bienveillance et le civisme sont le ciment de notre tranquillité.

La saison estivale peut également s'accompagner de périodes de fortes chaleurs. Face aux risques de canicule, la solidarité doit être au cœur de nos attentions. Les services du CCAS



(Centre Communal d'Action Sociale) sont d'ores et déjà pleinement mobilisés pour veiller sur les personnes les plus fragiles, les aînés ou les personnes isolées. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre de veille, et gardons tous ensemble un œil bienveillant sur nos voisins.

Mais l'été à Rives, c'est avant tout la fête ! Après le vibrant succès de la Fête de la musique autour des halles et la magnifique édition du Festival des Outre Mers, la magie continue. Les célèbres Mercredis de l'été s'installent au parc de l'Orgère pour une édition qui s'annonce mémorable, sans oublier la grande fête du 13 juillet qui approche à grands pas.

Si votre équipe municipale insuffle cet élan, c'est grâce à votre énergie, votre engagement et votre participation que notre commune s'anime et s'embellit. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour les liens humains si précieux que nous tissons au quotidien. Ils sont la clé de notre réussite collective.

À l'approche de la fin de l'année scolaire, je tiens également à saluer le travail remarquable accompli au quotidien par tous les acteurs de la scolarité et de l'enfance. Je souhaite de très bonnes vacances, ô combien méritées, à tous les enfants de Rives, aux équipes enseignantes, aux personnels du collège, ainsi qu'aux agents des écoles, de la crèche, qui œuvrent chaque jour avec dévouement pour le bien-être de nos jeunes.

En attendant d'avoir le plaisir de vous croiser sur l'un de nos nombreux rendez-vous estivaux, je vous souhaite une excellente lecture et un merveilleux été à Rives !

Fidèlement,

Julien Stevant

Votre Maire

Vice-Président du Pays Voironnais

INFOS MUNICIPALES

Directeur de la publication :
Julien STEVANT

Rédaction et photographies :
Service communication

Mise en page : Marion GRECO
Impression : Imprimerie RUZZIN, Moirans



Régie publicitaire :
Éditions BOURSIER - 06 08 86 29 44
Distribution : DSPAMS
Pour toute correspondance
ou envoi d'information :
Service communication - 04 76 91 46 44

RETOURS EN IMAGES SUR LES MOMENTS FORTS DE LA VIE RIVOISE



📍 Immersion dans les Services municipaux pour les jeunes élus du CME

Pour bien débiter leurs deux années de mandat, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pu bénéficier d'une visite guidée de l'ensemble des services municipaux. Une immersion très enrichissante qui leur a permis de mieux saisir l'éventail des domaines d'intervention de la mairie.

📍 Une édition 2026 de l'Apathlon très réussie

Initié par l'association Cémavi, le challenge multisports Apathlon 2026 a encore une fois réuni de nombreux jeunes valides ou porteurs de handicap autour de multiples activités et de l'envie de partager des moments de tolérance et d'enthousiasme!



📍 Tous réunis pour la Fête du Jeu!

Belle affluence pour la traditionnelle Fête du Jeu organisée par le Centre social de l'Orgère et ses nombreux partenaires! À l'heure du tout numérique, les plaisirs de la rencontre et du partage restent heureusement toujours d'actualité.

SERVICES MUNICIPAUX: LE SERVICE SCOLAIRE VOUS ACCUEILLERA À LA MAISON DE L'ORGÈRE À LA RENTRÉE



Poursuivant l'objectif de réunir en un même lieu l'ensemble des services dédiés à la famille, les services vie scolaire et périscolaire seront transférés dans le courant de l'été à la Maison de l'Orgère. Installés au deuxième étage (accessibles par ascenseur), ils constitueront ainsi avec le CCAS un pôle entièrement dédié à la famille du plus jeune âge jusqu'aux seniors.

Dans le même temps, le service Vie associative, Animations et Culture intégrera le second étage de l'hôtel de ville pour se rapprocher des services-ressources et initier un nouveau pôle, mobilisé sur le rayonnement de la cité.

Contacts - service Scolaire: 04 76 06 21 89
service Vie Associative, Animations et Culture: 04 76 91 46 44

LA PISCINE DE RENAGE OUVERTE AUX FAMILLES RIVOISES!

Comme l'été dernier, les familles rivoises peuvent profiter dès à présent des tarifs «habitants» à la piscine municipale de cette commune voisine (1,5€ par adulte et 1€ par enfant de 3 à 16 ans), pour des créneaux étendus cette année à 4h. Ceci grâce à un partenariat souhaité par la municipalité et accepté par celle de Renage. La Ville de Rives s'acquittera ainsi en fin de saison du différentiel de prix (3€ par adulte et 2€ par enfant) auprès de la Ville de Renage après décompte des entrées effectives.

Attention: les cartes délivrées les années précédentes ne sont plus valables! Pour pouvoir bénéficier de ces avantages, les familles rivoises sont invitées à récupérer leur carte nominative à l'accueil de la mairie de Rives (aux heures d'ouverture des bureaux), munies d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité ainsi que du livret de famille pour les mineurs.

Jours d'ouverture de la piscine de Renage: les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 3 juillet, puis tous les jours jusqu'au 23 août.

Les nouvelles plages horaires d'ouverture: 10h-14h et 15h-19h!

CANICULE: PENSEZ À L'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Chaque année, les périodes de fortes chaleurs peuvent représenter un réel danger pour les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi le CCAS de Rives tient à jour un registre des personnes vulnérables.

Ce registre permet au CCAS de contacter régulièrement, en période de canicule ou d'autres situations exceptionnelles, les personnes les plus exposées afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. L'inscription peut être faite à la demande de la personne elle-même, de son représentant légal, d'un proche ou d'un professionnel de santé ou du secteur social.

📞 Pour tout renseignement ou pour effectuer une demande, vous pouvez contacter le CCAS de Rives: 04 76 65 37 79 / ccas@ville-de-rives.fr ou directement à l'accueil du CCAS, à la Maison de l'Orgère, Parc de l'Orgère, 96 rue Sadi Carnot

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Vos services municipaux passent aux horaires d'été du lundi 6 juillet au vendredi 21 août. Sur cette période, l'accueil de l'hôtel de ville et celui de la maison de l'Orgère seront ouverts au public de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

RÉGLEMENTATION ESTIVALE DU STATIONNEMENT

Comme chaque année en période estivale, la Municipalité a décidé de suspendre la réglementation du stationnement sur les zones bleues (1h30) et oranges (30 min), à partir du mardi 14 juillet et jusqu'au samedi 29 août inclus. La réglementation liée aux zones violettes (stationnement de 15 minutes maximum) restera cependant en vigueur durant cette période.

DÉPÔTS SAUVAGES ET ABANDONS DE DÉCHETS: DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES

Les dépôts sauvages de déchets en pleine nature ou en ville ont tendance à se multiplier dans notre commune. Ce triste phénomène n'est cependant pas une spécificité rivoise et afin d'apporter des réponses fortes, un récent décret ministériel renforce les règles et les sanctions en la matière.

Face à la recrudescence des incivilités relatives aux déchets divers et variés, l'État a décidé de développer l'attirail des sanctions mis à disposition des maires, avec le décret n°2026-433 du 2 juin 2026. Désormais, avec celui-ci, la plupart des infractions concernant le dépôt, le tri et l'abandon de déchets passent de la 2^e à la 3^e classe de contravention. Ainsi, en cas de dépôt de déchets en dehors des jours et des horaires autorisés, de non-respect des consignes de tri, d'utilisation d'un contenant inadapté ou encore de dépôt de déchets aux pieds des conteneurs ou emplacements prévus, les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire d'un montant minimum de 45€ pouvant aller jusqu'à 180€ majorés (voire 450€ en cas de jugement pour contestation ou non-paiement).

Les espaces naturels mieux protégés

Afin de renforcer la protection de l'environnement, les sanctions sont également renforcées lorsque les infractions sont commises dans des espaces naturels bénéficiant d'un statut de protection particulier, comme par exemple les réserves naturelles comme celles de la Fure ou de la plaine de Bièvre. Dans ces cas de dépôts, d'abandons ou de jets de déchets, les infractions peuvent dorénavant relever d'une contravention de 4^e classe, soit 135€ (amende forfaitaire), jusqu'à 750€ en cas de jugement.

Au-delà de cette juste application du principe du « pollueur-payeur », il convient de rappeler que l'abandon de déchets dans l'espace public peut aussi être sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ (contravention de 5^e classe), voire même davantage en cas de récidive. Aujourd'hui, outre les indices ou les témoignages de riverains, le service de Police municipale de Rives dispose d'un outil très performant pour identifier les contrevenants avec la vidéoprotection et saura l'utiliser à bon escient pour lutter efficacement contre ces incivilités!



LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, DANGERS DE PLUS EN PLUS ÉVIDENTS

Intégrées, à un nouvel ensemble de véhicules, les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPM), les trottinettes électriques commencent à poser de sérieux problèmes de sécurité sur la commune. Conçues pour le déplacement d'une seule personne elles doivent être équipées de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro réfléchissant, d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore et d'une attestation d'assurance. Interdites au moins de 14 ans, elles ne sont pas adaptées pour transporter plus d'une personne et ne doivent pas circuler sur les trottoirs ou les espaces réservés aux piétons. Les risques d'accidents et de traumatismes sont largement plus importants que sur d'autres engins et même s'il n'est pas encore obligatoire le port d'un casque est fortement conseillé.

La Ville de Rives en appelle ainsi à la responsabilité et à la vigilance de chacun!

Quels sont les risques en cas de non-respect de ces consignes ?

- Circulation à plus d'une personne sur le véhicule: 135€ d'amende
- Non-port d'équipement rétro réfléchissant en cas de mauvaise visibilité: 35€
- Circulation sur le trottoir: 135€
- Débridage de l'engin: 135€ et mise en fourrière
- Rouler avec un engin dont la vitesse par construction est supérieure à 25 km/h: 200€, saisie et destruction de l'engin
- Défaut d'assurance: 500€ (jusqu'à 7500€ en cas non-paiement ou de récidive)



EN 2027, RESENSONS-NOUS!



Du 21 janvier au 20 février 2027, tous les foyers Rivois seront invités à répondre aux questionnaires du recensement de la population. Simple, gratuite et sécurisée, cette opération de collecte statistiques est essentielle pour ajuster l'action publique aux véritables besoins de la population.

Le recensement organisé tous les 5 ans par l'Insee, permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune et permet aux acteurs publics et en particulier aux mairies, de développer des projets en s'appuyant sur la connaissance fine de la population de leur territoire (âge, profession, composition du foyer, moyens de transport, conditions de logement...).

Un geste civique utile à tous

Rendu obligatoire par la loi du 7 juin 1951, le recensement constitue avant tout un devoir civique et les informations personnelles collectées seront protégées et resteront confidentielles. Elles ne pourront par exemple, jamais donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Il sera donc indispensable que chaque personne enquêtée remplisse soit les questionnaires papiers fournis par les agents recenseurs (identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figureront leur photographie et la signature du Maire de Rives, Julien Stevant),

soit, comme 60 % des personnes recensées, les formulaires en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr.

Vos codes d'accès au formulaire en ligne vous seront également remis par l'agent recenseur de votre secteur.

Attention: le recensement de la population est gratuit, surtout ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent!

La Ville de Rives recrute des agents recenseurs

Dans ce cadre, les services municipaux lancent le recrutement de 13 agents recenseurs. Les candidats devront avoir un niveau d'étude général, une bonne présentation, d'excellentes qualités relationnelles, être organisés, méthodiques, persévérants et discrets. Ils devront être disponibles notamment en soirée et les week-ends. Leur connaissance de la commune, la possession du permis de conduire et d'un téléphone portable seront des atouts. Ces postes sont ouverts à des personnes majeures (âgées au maximum de 70 ans) de profils différents: étudiants, chômeurs, retraités, employés à temps partiel...

📍 Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice communale, Mme Ève Pépin, service État-Civil au 04 76 91 46 44 ou par mail: etat-civil@ville-de-rives.fr

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS DU RECENSEMENT 2022

- population communale: 6 599 habitants / 603,8 habitants au km²
- taux de natalité: 10,9% / taux de mortalité: 11,1%
- les grandes tranches d'âge: 0-14 ans: 17,7% / 45-59 ans: 19,1% / 75 ans et plus: 11,2%
- composition des logements: 40% de maisons individuelles, 60% d'appartements
- taux de chômage: 6,9%

EN CAS D'ABSENCE LORS DE LA PÉRIODE DE RECENSEMENT



Si vous pensez être absents durant la période lors de laquelle le recensement est prévu, merci d'entrer dès à présent en contact avec la coordinatrice communale.

ÉCOLE LIBÉRATION: UNE VMC DOUBLE FLUX POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'imposant chantier de rénovation du groupe scolaire Libération se poursuit avec l'installation d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux qui a nécessité des aménagements conséquents au sein du bâtiment.

Contrairement à une VMC simple flux qui se contente d'extraire l'air vicié des bâtiments, le système double flux installé dans l'école Libération croise l'air sortant et l'air entrant (sans les mélanger) pour récupérer les calories et proposer un confort thermique adapté à chaque saison. Ainsi, outre le fait de bénéficier d'un air purifié, filtré et débarrassé des polluants internes ou externes, ce dispositif permet de réchauffer ou de rafraîchir les pièces de quelques degrés et de générer de substantielles économies d'énergie.

Schématiquement, chaque pièce de l'école a été équipée de blocs indépendants, de bouches d'aération et de capteurs qu'il a fallu « tuber » jusqu'à deux centrales extérieures destinées à calculer le volume d'air nécessaire par espace et à le répartir ensuite très précisément. Ces travaux colossaux qui ont nécessités la création de caissons particuliers, d'un réseau de gaines et leur isolation ont débuté en novembre 2025 et n'ont pu se réaliser qu'en période de vacances scolaires, pour ne pas déranger le bon fonctionnement des classes.

Pilotés par un bureau d'étude climatique et supervisés par le pôle « Bâtiments » des services techniques municipaux, ils auront également mobilisé cinq entreprises privées spécialisées, pour un montant global de 544 000 euros.



PERFORMANCES SCOLAIRES ET CONCENTRATION AMÉLIORÉES

Les salles de classe sont des espaces à forte densité humaine. Sans une ventilation performante, le taux de CO₂ grimpe en flèche, ce qui entraîne fatigue, maux de tête et baisse de l'attention. En assurant un renouvellement d'air constant et optimal, la VMC double-flux maintient le taux de CO₂ à un niveau bas. De récentes études montrent qu'un air bien oxygéné améliore la concentration et les capacités d'apprentissage des élèves.

UNE UTILISATION RATIONALISÉE

Particulièrement imposantes, les deux centrales de pilotage de cette VMC ont été installées à l'arrière du bâtiment et peuvent impressionner les riverains les plus proches. Leur niveau sonore reste cependant très limité et elles ne fonctionneront que pendant les heures et les jours de classes.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARMÉNIE AU SOUTIEN DE NOS SOLDATS DU FEU

Rencontre avec Noély Mayoussier, nouvelle présidente de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Parménie, qui veille à ce que ceux qui prennent soin des autres soient, eux aussi, bien entourés et soutenus.

Toujours sur la brèche et en première ligne 24h/24h avec plus de 800 interventions par an (soit en moyenne presque 3 par jour!), les 44 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Parménie, épaulés par deux pompiers professionnels et un médecin, sont les anges-gardiens du quotidien de notre commune mais aussi de Réaumont, Beaucroissant et Renage. Si les missions, les interventions et la formation de ses femmes et de ses hommes sont sous la responsabilité de l'État, du Service d'Incendie et de Secours (SDS) de l'Isère et de leur capitaine Christophe Jacquin-Berthollet, leur Amicale occupe également un rôle essentiel dans leur cohésion collective et dans la vie de la caserne.

Une association solidaire

Depuis le début d'année, Noély Mayoussier est la présidente de cette association Loi 1901 qui distille convivialité et solidarité au sein de la grande famille des sapeurs-pompiers. À 28 ans, cette jeune mère de famille dynamique, sergent et « chef d'agrès » (responsable d'un véhicule d'intervention et de son équipage) a embrassé la vocation très tôt en suivant le cursus des Jeunes Sapeurs-Pompiers et fût même auparavant trésorière de l'Amicale de Parménie. Pour elle, l'Amicale est indispensable à bien des égards: *l'engagement de nos équipes les éloignent environ 800*

heures par an de leurs familles, de leurs loisirs, de leurs temps libres et le rôle de l'Amicale est d'agrémenter la caserne pour que ces temps de gardes ou d'astreintes soient les plus agréables possibles. C'est ainsi l'Amicale qui finance les équipements du foyer de vie, les espaces de rencontres en extérieur, les repas lors des formations obligatoires et toutes ces choses qui améliorent le quotidien de la caserne. Au-delà de ces agréments finalement primordiaux et dans un domaine où l'urgence est souvent synonyme de dangers, l'Amicale assure aussi un rôle de protection et de soutien aux pompiers et à leurs familles en cas d'accidents, d'invalidités ou pire. Enfin, comme son nom l'indique clairement, l'Amicale est surtout un vecteur de liens sociaux et un diffuseur de fraternité, comme le souligne Noély: nous organisons dès que possible des moments de convivialité, des sorties familiales, des activités de loisirs pour renforcer nos liens et permettre à tous les actifs comme aux retraités de se réunir, d'évacuer le stress du quotidien et de se détendre. En charge par exemple de la cérémonie de la Sainte Barbe, l'Amicale organise par ailleurs des événements ouverts au public comme le bal des Pompiers ou des événements sportifs pour alimenter sa trésorerie. Car si au titre de son statut associatif elle perçoit des subventions annuelles des communes, l'Amicale compte essentiellement sur la fameuse vente des calendriers de fin d'année aux particuliers pour construire son budget. L'occasion pour Noély de rappeler que



les dons sont les bienvenus et comme pour les interventions des pompiers, *il n'y a pas de saisons ni d'horaires pour les recevoir!*

Contacts: Amicale des Sapeurs-Pompiers / Caserne de Parménie, 715 route du Pont de Champ 38140 Beaucroissant 06 15 78 13 41 / amicalespparmenie@gmail.com



LES VOLONTAIRES SONT TOUJOURS LES BIENVENUS!

Comme le précise Noély le corps des Sapeurs-Pompiers est constamment à la recherche de nouveaux volontaires qui constituent plus de 80% de ses effectifs. Si l'engagement vous attire, si vous avez entre 16 et 60 ans, disposez d'une bonne condition physique, d'un bel esprit d'équipe et de pas mal d'altruisme et de self contrôle, n'hésitez pas à vous rapprocher directement du centre de Parménie au 04 76 27 98 21, ou du Service départemental d'incendie et de secours (www.sdis38.fr) pour obtenir davantage de renseignements.

FESTIVAL DES MERCREDIS DE L'ÉTÉ: TOUS AU PARC

Rendez-vous désormais incontournable des étés Rivois, le festival des Mercredis de l'été revient pour une sixième édition. Du 8 juillet au 26 août, le parc de l'Orgère va encore vibrer aux rythmes d'une programmation musicale très éclectique et s'animer des marchés nocturnes, des animations associatives et de nouvelles brocantes, pour le bonheur des mélomanes de tout âge! Ouverture du parc à 18h, premier concert à 20h.



MERCREDI 29 JUILLET 21H10

RAP

Collectif et label grenoblois regroupant en son sein quatre projets artistiques distincts (Yoh, T2LS, L'amiseul et Loren 6), 21H10 music porte une vision du rap hybride et sans frontières, balayant un large spectre d'esthétiques allant du boom bap à l'hyperpop. 1^{re} partie – Paulisaak (électro-saxo), saxophoniste à la recherche de rythmiques analogiques et acoustiques



MERCREDI 15 JUILLET BONNEVILLE

CHANSON FRANÇAISE POP-ROCK

Bonneville aime la poésie, il essaye d'en mettre un peu partout. D'assaisonner les jours avec cette épice qu'il affectionne. Sur scène, il joue avec un singe qui manie la guitare mieux que beaucoup d'humains. Ces concerts flirtent avec le rock et sont remplis de bonnes vibes. Le texte est toujours là. Il est la principale raison de « Pourquoi Bonneville fait de la musique ? ». Les mots comme instrument.

1^{re} partie – Sagha (pop, rap et électro), jeune artiste qui sait aussi bien manier les instruments que les mots



MARCHÉS NOCTURNES

Comme chaque année, chaque concert sera accompagné d'un marché artisanal regroupant des artisans et des créateurs locaux, des stands associatifs, de food-trucks traditionnels ou plus exotiques et d'une buvette associative.

MERCREDI 8 JUILLET GRUMPY O SHEEP

ROCK IRLANDAIS

Grumpy O Sheep, c'est un mélange sans compromis: du punk affûté, du rock acoustique puissant, du folk irlandais revisité et une audace musicale qui refuse les clichés. Une musique brute, festive, libre, qui sent la tourbe, le whisky et la sueur des scènes en feu. Original, décalé, virtuose et furieusement vivant, ce duo incarne une nouvelle génération qui retourne et secoue les traditions pour mieux les faire exploser.

1^{re} partie – VoxyPop (chanson française), un groupe de voisins Renageois, spécialistes des reprises pop



MERCREDI 22 JUILLET JOULIK

MUSIQUES DU MONDE

Joulik trace des carnets de voyage sonores comme une ode à l'ailleurs, où les langues se mêlent et où la musique devient repère. Chaque pièce invite à franchir les frontières de l'ordinaire pour explorer un territoire onirique, guidé par les vents des musiques du monde, porté par une mosaïque de chants (du bulgare au persan, de l'italien au créole, du turc à l'occitan et au français) et par un langage imaginaire né de l'ailleurs. Ces voix dialoguent avec des influences actuelles, teintées de jazz moderne, de grooves subtils et d'explorations rythmiques plurielles.

1^{re} partie – Atomic Brothers et ses reprises rock





MERCREDI 5 AOÛT

MONOKINI

TWIST - YÉYÉ

Ce quatuor revisite depuis des années les standards et pépites twist et yéyé des sixties. Tout en conservant ses racines, Monokini s'autorise des sorties de route psychédélices et dadaïstes, usant également de sonorités synthétiques et électroniques pour devenir le groupe néo-yéyé 2.0!
1^{re} partie – Corine Pisciocchio, pour des reprises de chansons françaises

MERCREDI 19 AOÛT

YARA KASTI - FACETTES

JAZZ - MUSIQUES DU MONDE

Voyage entre langues, musiques, souvenirs et transmissions, le projet Facettes mêle compositions originales, répertoire traditionnel arabe et musique savante tout en accordant une grande part à l'improvisation.

1^{re} partie – Tragni Expérience (reprises chansons françaises), ce duo revisite la chanson française de Brel à Balavoine, en passant par Gainsbourg ou Nougaro



MERCREDI 12 AOÛT

SONITH & FRIENDS

REGGAE

Sonith & Friends, c'est avant tout une énergie communicative et une ambiance chaleureuse qui embarquent le public dès les premières notes. Porté par la belle voix de Sonith, le groupe s'appuie sur une rythmique indétronable grâce à des musiciens hors-pair. Ensemble, ils créent un véritable moment de partage et de communion avec le public, où la musique devient fête, émotion et plaisir.

1^{re} partie – Mud (blues), dans le répertoire de leur duo, ces artistes instillent des accents country, des vibrations folks, du cajun et du swing manouche

MERCREDI 26 AOÛT

LES MÉCANOS

POLYPHONIE ET PERCUSSIONS

À la façon de leurs grands-parents qui passaient, dans une même discussion, du français au « patois », Les Mécanos chantent dans les deux langues, parfois les mêlent, et font la part belle aux percussions rugueuses et endiablées pour porter un propos résolument actuel et assumer une certaine vision du monde et de notre histoire sociale. Si la chanson pouvait changer le monde, ils seraient certainement dans le cortège de tête de la manif!
Spectacle final sur le parvis de l'Hôtel de Ville



NOUVEAUTÉ 2026: DES BROCANTES OUVERTES À TOUS!

Afin de valoriser le réemploi et la consommation responsable, la Ville de Rives souhaite proposer des brocantes, ouvertes aux particuliers et aux professionnels lors des Mercredis de l'été. Dans un parc de l'Orgère souvent comble de spectateurs, les opportunités de bonnes affaires pour les vendeurs comme les acheteurs ne devraient pas manquer! Pour exposer, merci de contacter le service Vie Associative, Animation et Culture au 04 76 91 46 44 ou sur www.mairie-rives.fr

2 KG DE CULTURE

La Ville de Rives est partenaire de l'association iséroise « 2 kg de culture » pour l'ensemble de ses événements culturels qui propose aux spectateurs d'accéder à des spectacles gratuits ou non, en apportant en contrepartie 2 kilos de denrées alimentaires non périssables. Une fois récupérées, les denrées sont transmises à la Banque Alimentaire qui les distribuera aux plus démunis.



NOUVEAU AU CENTRE SOCIAL: UN ATELIER POUR STIMULER SA MÉMOIRE



Le Centre Social de l'Orgère et l'équipe de Chauffe Citron vous invitent à participer à une nouvelle activité qui mettra vos capacités en effervescence. Venez découvrir des sujets de culture et stimuler vos méninges lors des animations Chauffe Citron. Au programme: jeux de réflexion, rébus, mémo, anagrammes, questions de curiosité, récits sur le sujet... Le tout dans une ambiance conviviale.

Que vous soyez friand de découverte culturelle, joueur dans l'âme ou en quête de bonne humeur à partager, ce rendez-vous est fait pour vous. Une belle occasion d'apprendre en s'amusant!

Inscription gratuite à effectuer à l'accueil du Centre Social. Cycle de 18 rendez-vous jusqu'en mars 2027 Gratuit – Sur inscription – Public adulte

PARTAGER UN MOMENT CONVIVAL AVEC LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rives organise deux thés dansants avec animation au cours des prochains mois et invite tout particulièrement les habitants de plus de 70 ans à y participer. Ces après-midis festifs sont l'occasion de se retrouver, de danser ou simplement de profiter d'un moment chaleureux en musique. Dates à retenir :

- jeudi 10 septembre 2022, 14h
- jeudi 5 novembre 2026, 14h

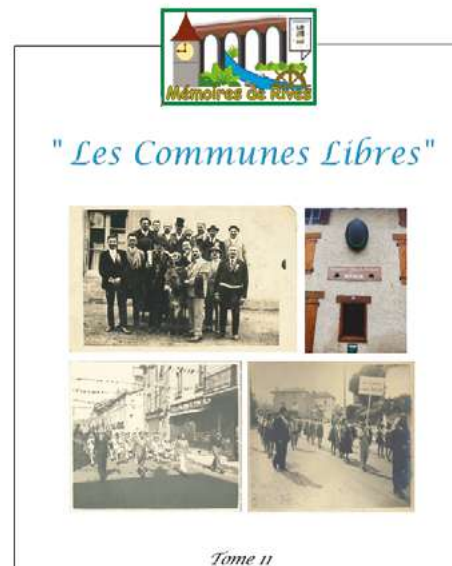
Les thés dansants se dérouleront à la Salle François Mitterrand, avec animation musicale et petite goûter sur place. Ces rendez-vous sont ouverts à tous et contribuent à favoriser les rencontres et le bien être des seniors.

Plus d'informations: contacter le CCAS au 04 76 65 37 79



DERNIÈRE ÉDITION DU COLLECTIF MÉMOIRES DE RIVES

Réunissant de très anciens habitants, érudits d'histoire locale, le collectif « Mémoires de Rives » est heureux de présenter son nouveau livret sur le thème des Communes Libres de Rives. Un recueil de témoignages, de récits et de photos qui retrace leurs souvenirs. Le livret n°11 *Les Communes Libres* sera ainsi disponible gratuitement à partir de mi-juillet 2026 au Centre Social de l'Orgère.



DU MONDE AU JARDIN!

Les bénévoles de l'atelier jardin du Centre Social organisaient leur troc de plants et de graines dans le parc de l'Orgère le 23 mai dernier. Pour cet événement ils avaient préparé une variété de plants en grande quantité. Un atelier semis et de découverte de fleurs séchées à égrainer était également proposé. Chacun pouvait confectionner ses propres sachets de graines pour les emporter. Les guides composteurs du Pays Voironnais étaient venus en renfort cette année pour proposer une démonstration du lombricomposteur et du composte ordinaire.

C'est dans une ambiance d'échanges, de partages et de convivialité que s'est déroulée cette après-midi, conclut par un petit goûter désaltérant de fruits et de légumes.

Vous êtes un grand nombre de personnes à avoir joué le jeu cette année et à avoir amené des plants de légumes, de fleurs et des graines pour échanger. Les bénévoles et les guides composteurs ont eu du plaisir à vous accueillir et échanger avec vous! Merci à tous pour la réussite de cette belle manifestation!



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE: PAS MAL DE NOUVEAUTÉS!

Sous l'impulsion de la Ville de Rives, les passionnés de l'histoire et du patrimoine Rivois vous ont concocté un programme comme toujours très complet, intégrant cette année de bien belles surprises!

Ainsi, outre les traditionnelles visites guidées de la chapelle Blanchet et de l'église Saint-Valère (samedi et dimanche), cette édition 2026 intégrera :

- un défilé, une exposition et des baptêmes en voitures anciennes, samedi 19 septembre de 11h à 17h dans le parc de l'Orgère,
- une balade commentée par Steve Vachet, guide conférencier, qui vous entraînera dans les allées du cimetière de l'allée des Tilleuls pour découvrir les tombes remarquables qu'elles abritent. Deux départs seront proposés à 9h à 11h, toujours le samedi 19 septembre (réservations obligatoires au 06 59 28 54 39),
- une exposition célébrant les «10 ans de Mémoires de Rives», ce groupe de passionnés qui édite des livrets qui retracent l'histoire locale par leur prisme de leurs souvenirs. En salle F. Mitterrand, de 9h à 18h, cette exposition livrera son lot de découvertes avec par exemple des cartes Michelin d'époques, des cartes postales, des photos issues d'archives familiales et bien d'autres surprises encore,
- plusieurs conférences seront également proposées avec « L'eau et l'acier », « Raconte-moi le château des russes » ou encore « La bataille du Banchet » haut fait d'armes de la Résistance dans notre région.

📅 Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Programme détaillé sur www.mairie-rives.fr

DU CÔTÉ DE LA MJC

FESTIVAL LEZ'ARTS DE RUE, « SOURIRES EN PISTE »!

L'illustre fête de rentrée de la MJC, le festival Lez'Arts de Rue vous entraînera cette année dans le sillage des arts du cirque avec quelques spectacles de prestigieuses compagnies spécialisée, ainsi qu'une opération portes ouvertes de l'espace Jeunes, dédié aux 12-17 ans.

Face au succès de l'année dernière, l'opération « La Plus Grande Table du Monde » sera également reconduite et vous invitera à des animations culinaires et à un succulent moment d'échanges gastronomiques au travers d'un grand repas partagé où chacun proposera sa meilleure spécialité.

📅 Samedi 12 septembre, de 11h à 19h, parc de l'Orgère.

Renseignements: MJC de Rives au 04 76 65 21 45 ou sur www.mjc-rives.fr



TOUS AU FORUM SAMEDI 5 SEPTEMBRE!

Rendez-vous incontournable, le forum des associations vous permet chaque année de choisir ou de renouveler votre activité pour la saison qui débute, parmi le très large éventail proposé par les bénévoles locaux. Cette année, une animation « trampoline géant » et une buvette assurée par Rives Sports Football seront disponibles.

📅 Samedi 5 septembre, 14h-18h sur le site sportif du Levatel



LMT IMPRIMERIE

Depuis mi-février, notre commune accueille une société dont les services ont longtemps été absents localement avec l'imprimerie LMT. Laurence Martin et son fils Tristan Mesples se sont ainsi associés pour proposer un éventail très complet de solutions d'impression, de reprographie, de façonnage et même de conception de documents ou de sites internet. Cette aventure familiale poursuit une longue tradition puisque Laurence a évolué pendant près de 35 ans dans l'une des plus anciennes imprimeries iséroises à savoir l'imprimerie Notre Dame de Grenoble, créée par ses parents. Constatant d'importants besoins en la matière sur le bassin économique de Rives, mère et fils ont ainsi décidé d'associer leurs expériences et leurs savoir-faire pour créer leur société. Disposant d'une connaissance encyclopédique des métiers de l'imprimerie et bénéficiant d'un réseau d'experts locaux très fourni, Laurence et Tristan s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers ou aux associations. Des tirages en nombre aux grands formats (type bâches ou enseignes), en passant par les photocopies, les impressions adhésives ou encore



les tirages photographiques ou les emballages, aucun type de support ne leur échappe et ils sauront vous conseiller judicieusement pour tous vos projets. Par ailleurs, certifiés TOSA en compétences bureautiques et digitales, ils peuvent également fournir des solutions de mises en page ou de création de sites internet.

LMT IMPRIMERIE, 91 rue de la République - du lundi au vendredi, 9h15-12h30 et 14h-18h.
Laurence Martin : 07 44 86 83 87
laurence@lmt-imprimerie.fr
Tristan Mesples : 06 89 20 44 70
tristan@lmt-imprimerie.fr
www.lmt-imprimerie.fr

UN NOUVEAU SERVICE DE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE DES BÂTIMENTS

Spécialisé dans le nettoyage écologique des tissus et textiles automobiles et d'ameublement, Sacha Fayand a créé son entreprise Cars Home en 2025 sur notre commune. Désireux de développer son offre de service, il a associé ses compétences depuis la fin du mois de mars avec celles de son copain d'enfance, Mayol Rochet, pour proposer une solution de nettoyage des bâtiments innovante et respectueuse de l'environnement. Ces deux jeunes dynamiques sont ainsi équipés d'une machine vapeur et basse pression qui offre la possibilité de nettoyer les toitures, façades, terrasses et autres murets, monuments ou sépultures en respectant les matériaux quels qu'ils soient, en proposant des résultats immédiats et durables, sans usage de produits nocifs et avec traitement hydrofuge de protection. Disposant d'un camion-nacelle, les deux associés peuvent également prendre en charge le nettoyage ou le débouchage des gouttières, des panneaux solaires, assurer le démoussage simple, intervenir après intempéries pour des inspections de toiture ou encore réaliser des petits travaux de maintenance sur l'éclairage extérieur ou les caméras.

Motivés et très réactifs, ils travaillent exclusivement sur devis et peuvent intervenir sur l'ensemble du département et même au-delà. N'hésitez pas à les contacter !

07 81 84 31 38 / 06 83 82 28 67
cars.home38@gmail.com
rmentretien38@gmail.com



THE RÔTISSERIE



Florian Guegan, 36 ans et père de trois enfants, s'est installé à Rives il y a une dizaine d'années. Au terme d'une carrière de vendeur en boutique, il a souhaité construire un projet familial et indépendant avec sa femme et son grand frère. Habitué à manger du poulet rôti lors de ses vacances et animé par l'envie d'entreprendre, Florian Guegan a eu l'idée d'ouvrir sa propre rôtisserie. Après l'obtention d'une Licence Grande Restauration, il se lance dans cette nouvelle aventure qu'il a ouvert au public en décembre dernier. Après une rénovation complète du local réalisée entièrement par ses soins et au prix de lourds investissements (en partie subventionnés par le Pays Voironnais), aussi bien pour l'aménagement que pour les équipements professionnels, notamment les rôtisseurs et les vitrines chauffantes, The Rôtisserie vous accueille dans un cadre convivial et innovant. La cuisine proposée est authentique et généreuse, et surtout 100% faite maison. Les produits sont français, avec une priorité donnée aux circuits courts, notamment pour les poulets, principalement élevés en plein air, en Ardèche. Soucieuse de rester accessibles à tous, The Rôtisserie propose des prix abordables, ainsi qu'un menu étudiant et de belles machines à glaces.

The Rôtisserie, 56 Rue de la République
Du mardi au jeudi : 10h-19h30 / vendredi et samedi : 10h-20h30
www.therotisserie.fr + FB : The Rôtisserie
Tél. : 04 76 37 53 07

ANTICIPEZ LA RENTRÉE 2026: UN GESTE SIMPLE POUR UN ÉTÉ SEREIN

À l'approche de la rentrée scolaire de septembre 2026, une bonne organisation permet d'éviter bien des tracas. Pour les familles du Pays Voironnais, un réflexe simple s'impose dès le début de l'été: anticiper l'achat ou le renouvellement de l'abonnement de transport scolaire.

Dès le 2 juin, les ventes d'abonnements sont ouvertes. Une démarche précoce permet non seulement de gagner du temps, mais aussi d'éviter l'affluence en agence de mobilité à la fin de l'été. Pour simplifier les formalités, M réso met à disposition un dispositif en ligne permettant d'effectuer l'ensemble des démarches depuis chez soi.

Des tarifs avantageux pour les jeunes

Les abonnements proposés s'adressent aux jeunes jusqu'à 17 ans, ainsi qu'aux étudiants, apprentis et alternants de moins de 26 ans. Ces offres de transport M réso permettent de circuler soit sur le territoire du Pays Voironnais, soit sur l'ensemble du réseau (incluant la Métropole de Grenoble et le Grésivaudan), à des tarifs préférentiels.



Quelles démarches selon votre situation ?

- Première inscription sans carte OÛra :

Il est nécessaire de se rendre à l'Agence de Mobilité (4 avenue des Frères Tardy à Voiron), muni d'une pièce d'identité, d'une photo et d'un justificatif de quotient familial. La carte OÛra (5€) ainsi que l'abonnement peuvent y être achetés.

- Renouvellement avec carte OÛra :

L'abonnement (mensuel ou annuel) peut être rechargé directement sur la carte, en agence, à la borne automatique en gare routière sud ou dans les points de vente du réseau.

Pour faciliter le rechargement de son abonnement :

- Utiliser l'Appli M, qui permet de recharger, valider et voyager sans carte ;
- Commander gratuitement une carte OÛra entre le 2 juin et le 25 juillet via le site reso-m.fr, avec réception à domicile ;
- Se rendre en agence de mobilité, de préférence avant le 19 août pour éviter l'attente.

Le bon plan : l'abonnement annuel

Opter pour un abonnement annuel permet de réaliser jusqu'à trois mois d'économie. Il est également possible de régler en 10 fois sans frais par prélèvement automatique, sur présentation d'un RIB.

Une offre estivale à ne pas manquer

Jusqu'au 19 juillet 2026, une offre spéciale accompagne les familles et les jeunes: 20 voyages sont offerts pour l'achat d'un abonnement annuel M réso « toutes zones » pour les 11-17 ans et les 18-25 ans. Cette initiative vise à encourager la découverte du réseau et à faciliter les déplacements du quotidien, tout en réalisant des économies. Les voyages offerts peuvent être utilisés librement, y compris pour des proches (offre valable dans la limite des stocks disponibles, hors abonnements intra-Voironnais et intra-Grésivaudan).

Pour plus d'infos sur les démarches à effectuer avant la rentrée scolaire, rendez-vous sur smmag.fr

Anticiper son abonnement, c'est s'assurer une rentrée sans stress. En quelques clics ou en s'y prenant à l'avance en agence, chacun peut aborder l'été l'esprit tranquille, tout en préparant efficacement la reprise de septembre.



PAYS VOIRONNAIS RENOVO' AU SERVICE DE VOTRE LOGEMENT

Avec Pays Voironnais RénoV', la Communauté d'agglomération s'engage à vos côtés pour améliorer la qualité du parc de logements et immeubles privés. Au programme, un accompagnement, des conseils gratuits et des aides financières. Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur (d'un logement vide ou loué), futur acquéreur ou syndicat de copropriétaire. Le logement concerné doit avoir plus de 15 ans.

Pour quels travaux ?

Les travaux pour la réhabilitation d'un logement dégradé: remise aux normes électriques, plomberie, sanitaires, travaux énergétiques...

Les travaux d'économie d'énergie et de confort thermique: isolation, chauffage, menuiseries, ventilation... en maison individuelle ou copropriété. Les travaux pour adapter le logement à la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap: accessibilité au logement, adaptation de salle de bain, monte-escaliers...

À savoir :

Les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de votre dossier. Alors pour en savoir plus et savoir si vous êtes éligibles contacter l'Ageden, le partenaire du Pays Voironnais au 04 76 14 00 10, infos@infoenergie38.org

LA GRANDE BOUCLE PASSERA PAR RIVES MERCREDI 22 JUILLET!



La 17^e étape du Tour de France 2026, qui reliera les deux villes-étapes de notre région, Chambéry et Voiron, empruntera la RD 1085, mercredi 22 juillet. Voici les informations essentielles à retenir pour profiter en toute sécurité de cet événement sportif, parmi les plus suivis au monde.

La 113^e édition de l'épreuve phare du cyclisme international, nous fera de nouveau l'honneur de traverser notre territoire à l'occasion de cette étape de transition (de 174 km quand même) qui mènera le peloton aux pieds des Alpes pour trois étapes de montagne cruciales. À la différence de son dernier passage en juillet 2012 (comme sur la photo d'archives ci-dessus), ce Tour de France n'empruntera pas les rues du centre-ville mais sera visible sur la route départementale 1085, depuis le rond-point de Beaucroissant jusqu'à celui de Charnècles.

À 15 kilomètres de l'arrivée, prévue à Voiron, après les grandes lignes droites de la Bièvre et dans la configuration que nous connaissons de la descente vers la vallée de Fure, cela risque de rouler très, très fort au passage de Rives. Néanmoins, l'opportunité d'apprécier la célèbre caravane publicitaire et d'encourager les meilleurs cyclistes au monde risque d'attirer de nombreux passionnés et curieux ce jour-là.

Des perturbations à prévoir

Plusieurs heures avant ce passage, prévu vers 15h29 pour la caravane et entre 16h58 et 17h18 pour le peloton, les agents municipaux et les forces l'ordre (dont les motards de la Garde Républicaine) vont ainsi barrer tous les accès des routes communales menant à la départementale 1085. Aucune déviation ne sera matérialisée, mais à cette date, la rue de la République sera réouverte normalement à la circulation, permettant d'emprunter les routes secondaires pour traverser la RD 1085, par le Bas Rives ou la rue de Maubec par exemple. Tous les accès routiers seront bien entendu réouverts dès le passage de la voiture-balais.

Bien entendu pour des raisons évidentes de sécurité, il sera impératif de respecter à la lettre les consignes et la signalétique mises en œuvre pour cet événement exceptionnel!

Tous les détails de l'épreuve et de cette étape sont disponibles sur www.letour.fr

LUNDI 13 JUILLET: LA FÊTE TANT ATTENDUE

Les festivités de la Fête Nationale constituent un moment essentiel de souvenirs et de partages dans notre commune. Cette année encore la tradition sera respectée pour remplir cette journée d'instantanés mémorables.

Sur la brèche depuis plusieurs semaines, les bénévoles associatifs peaufinent actuellement leurs chars et autres déambulations sur le thème 2026 du «cinéma». Accompagnée par une fanfare, la douzaine d'associations participantes vous donnera rendez-vous pour ce fameux défilé du Corso de Rives, dès 19h30 pour un départ depuis le stade du Levatel. Parmi les différents points d'arrêts qui jalonnent le parcours de ce défilé festif, vous pouvez d'ores et déjà noter le parc de l'hôpital vers 19h45, le quartier du Taillefer vers 20h, le croisement des rues Berlioz et Victor

Hugo pour 20h15 puis les cycles Rossat en centre-ville vers 20h30, pour une arrivée finale place Xavier Brochier pour 21h15!

C'est ainsi dans le secteur de la place de la Libération que les buvettes de Rives Sports Football et de l'Union Sportive Rives-Renage rugby seront installées dès 19h, tout comme la piste de danse animée jusqu'à minuit par un DJ d'expérience. Le spectacle son et lumières devrait débuter vers 22h30 et sera tiré depuis l'hôtel de ville et le parc du Temps des Cerises pour l'émerveillement de toute la famille!

POURQUOI LE 13 JUILLET ?

Si notre commune programme depuis longtemps la célébration de la Fête Nationale le 13 juillet, c'est avant tout car cette date a marqué profondément l'histoire de Rives. En effet, le 13 juillet 1944, Milice et Gestapo organisèrent une expédition punitive à Rives, après de nombreuses actions de la Résistance locale. Au terme d'une journée d'horreurs, Xavier Brochier (ici en photo avec son fils Marcel), René Pommier, Louis Sgambatto et Alphonse Thiry furent abattus publiquement sur la place de la mairie. Chaque année depuis, les élus, les familles des victimes, les anciens combattants et les forces de sécurité invitent les Rivois à venir se souvenir en se recueillant en nombre à 11h30 au vieux cimetière sur la tombe des résistants puis à midi au Mur des Fusillés devant la mairie, pour partager ensuite le verre de l'amitié sous la halle des Pompiers.



UNE JOURNÉE RÉGLEMENTÉE

Afin d'assurer la parfaite sécurisation de cette journée particulière et de permettre le montage et l'enlèvement des équipements nécessaires, des interdictions de stationnement et de circulation seront nécessaires:

- la rue du 8 Mai 1945, le passage des Pompiers, la place de la Libération et le parc du Temps Cerises seront interdits au stationnement, du 12 juillet à minuit au 13 juillet à minuit également et à la circulation, de 9h à minuit le 13 juillet
- aux alentours de la zone de sécurité du feu d'artifice, la rue Lamartine, le parking de la rue Janin-Coste et le parking de La Poste, seront interdits au stationnement

- de 14h à minuit,
- la circulation sur la rue Janin-Coste, Lamartine, des Écrins et de la République sera coupée de 22h30 à minuit,
- la circulation vers le Bas Rives (sens montant et descendant) sera interdite entre 20h et minuit avec la mise en place de déviation,
- sur le trajet du défilé du Corso, la circulation sera coupée temporairement sur les routes empruntées, au fur et à mesure de l'avancé du défilé,
- pendant le spectacle son et lumière, la circulation piétonne sera interdite dans la zone de tir, les spectateurs étant invités à rester derrière les barrières préalablement installées et à ne surtout pas profiter du spectacle depuis leurs balcons ou fenêtres dans ce secteur !



LA LUDO RESTE OUVERTE TOUT L'ÉTÉ !

L'été s'installe à la Ludothèque de Rives et avec lui son lot de défis et de moments de partage. Du 1^{er} juillet au 14 août inclus, elle vous propose un programme riche en animations pour petits et grands. Que vous soyez amateur de jeux de société, curieux de découvrir le jeu de rôle ou simplement à la recherche d'une activité conviviale pendant les vacances, il y en aura pour tous les goûts !

Tout au long de l'été, les visiteurs pourront participer au Bingo de l'été. Le principe est simple: réalisez les différents défis proposés à la ludothèque et tentez de compléter un maximum de cases. Une excellente occasion de découvrir de nouveaux jeux tout en s'amusant.

Les plus compétitifs pourront également relever le Défi des bénévoles. Les bénévoles ont laissé leurs meilleurs scores sur cinq jeux emblématiques. Saurez-vous battre leurs records et inscrire votre nom au palmarès de l'été ?

Chaque mercredi, place aux Mercredis Enchantés. Venez déguisés et tentez de remporter l'un des concours organisés pour l'occasion.

Les vendredis, la gourmandise sera à l'honneur avec les Vendredis Gourmands. À partir de 16h30, profitez d'un moment convivial autour des jeux tout en partageant une petite douceur. Chacun est invité à apporter quelque chose à grignoter pour faire découvrir ses spécialités aux autres participants.

Deux soirées exceptionnelles viendront également ponctuer l'été :

- Vendredi 24 juillet à 20h30: soirée Loups-Garous. Ambiance mystérieuse et stratégie seront au rendez-vous pour cette grande partie ouverte à tous sur inscription.

- Vendredi 7 août à 20h30: soirée d'initiation au jeu de rôle. Une occasion idéale pour découvrir cet univers fascinant, à partir de 8 ans. Là encore, l'inscription est recommandée.

Enfin, le célèbre concours de la plus haute tour en mousse fait son grand retour. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ces moments de jeu, de découverte et de convivialité.

Ludothèque de Rives, 438 rue Bayard – Pôle Petite Enfance / tél.: 07 43 15 71 80
Horaires: lundi 9h-12h / mercredi 9h-12h et 14h-18h / vendredi 16h30-20h / samedi 9h-12h30



TRIBUNE POLITIQUE LIBRE

ENSEMBLE DYNAMIQUE RIVES

Piscine: la vérité contre la démagogie

Face aux attaques de la brillantissime équipe atypique d'opposition debout «l'Alliance pour Rives» (Ensemble communistes et patronat unis), la municipalité choisit la vérité des chiffres contre le populisme. En juillet 2020, nous avons hérité d'un scandale écologique et financier inacceptable. L'ancienne piscine, c'était: 187 000 € de factures d'eau impayées au Pays Voironnais depuis 2015, des fuites massives masquées en laissant les vannes ouvertes (1 mètre cube d'eau potable gaspillé par jour dans le sol), et une gestion des ressources humaines délirante avec jusqu'à 27 personnes (dont des enfants d'élus coûtant 9 300 € pour 2 mois...) pour un coût RH de 99 000 €, là où nos voisins dépensent 64 000 €. Sans oublier un snack loué au tarif dérisoire d'un garage (150 €/mois). Gérer, c'est être responsable. Une rénovation à l'identique coûterait 4 millions d'euros et un centre couvert 8 millions. Porter seuls ces investissements ferait exploser vos impôts. Jérôme Barbieri feint de croire qu'une piscine sort de terre en trois mois après des élections de mars 2026 tandis qu'en coulisses, en mai 2026, Franck Rettmeyer préférerait faire financer sa collection et son musée du papier par la mairie. Clap de fin pour les intérêts personnels et cette hypocrisie politicienne! Nous agissons avec pragmatisme pour l'avenir. En attendant les arbitrages de projets durables. Aucun enfant n'est oublié depuis 2020: l'accès aux piscines pour le savoir nager du Voironnais (8 km) est financé pour les CP, CE1 et CE2. S'y ajoute le partenariat fort avec Renage (2,7 km). Les Rivois y bénéficient de tarifs préférentiels pour la piscine (1,5 €/adulte, 1 €/enfant) sur des créneaux étendus à 4h. La Ville de Rives paiera le différentiel à Renage en fin de saison. Plutôt que de transpirer d'amertume, nous invitons l'opposition à partager la joie et la gratuité de nos festivités estivales, créatrices de lien social. Bel été à tous à Rives, au Pays Voironnais !

Les élu-es de la Majorité municipale ENSEMBLE DYNAMIQUE RIVES

GRUPE L'ALLIANCE POUR RIVES

Bonimenteur

Pour assurer sa réélection, le candidat Stevant a multiplié les promesses. Aujourd'hui au pied du mur, il croule sous le poids des promesses non tenues! La situation de la piscine en est le parfait exemple. Fermée depuis sept ans et vouée aux herbes folles, la piscine municipale de Rives est le marqueur majeur de la gestion hasardeuse et inconsistante du maire. Qu'en est-il du projet de « piscine éphémère », démontable chaque année, aussi coûteux qu'irréaliste? Qu'en est-il de «l'espace aqualudique» qui devait permettre aux enfants de se rafraîchir pendant les épisodes de canicule? Des promesses sans réalisation, car sans réelle volonté politique ni personne pour monter les dossiers... Du vent! Dans la commune voisine de Renage, les enfants et leurs parents profitent d'une piscine municipale accueillante et rafraîchissante. C'est vraiment se donner bonne conscience que d'envoyer, sur des créneaux forcément restreints, les familles de Rives vers la piscine de Renage. Car oui, toutes les familles n'ont pas forcément les moyens de s'offrir de longues vacances, ni même de se déplacer à quelques dizaines de kilomètres pour aller au lac ou dans des centres aquatiques dont les tarifs d'entrée sont bien souvent trop élevés. Au lieu de cela, à Rives, en 2026, les enfants transpirent en entendant au loin les flonflons de la musique du Festival «Les Outres-Mers à Rives». «Papa, les Outres-Mers... c'est loin».

Les élu-es de l'Alliance pour Rives:

Jérôme BARBIERI, Henriette GAUTHIER, Franck RETTMAYER, Moussoukro TOURE, Ali ZERIZER et Jacqueline BERNARD

JUILLET

■ MERCREDI 8

Permanence du conciliateur de justice, 8h30-11h30 en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

Festival des Mercredis de l'été avec Grumpy o Sheep (rock irlandais) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ LUNDI 13

Cérémonie du souvenir des Fusillés de Rives, 12h, Mur des Fusillés, rue du 8 Mai 1945

Défilé du Corso, départ à 19h30 du Levatel – arrivée en centre-ville vers 20h30, bal populaire et spectacle son et lumières vers 22h30

■ DU 14 AU 29 AOÛT

Suspension de la réglementation du stationnement (zones bleues et oranges) en centre-ville

■ MARDI 14

Kermesse de la Commune libre du Mollard, dès 11h, rue de la Treille

■ MERCREDI 15

Festival des Mercredis de l'été avec Bonneville (pop-rock français) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ MERCREDI 22

Passage du Tour de France, RD 1085, entre 15h15 et 17h20

Festival des Mercredis de l'été avec Joulik (musiques du monde) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ VENDREDI 24

Soirée Loups-Garous à la Ludothèque, 20h30, entrée libre

■ MERCREDI 29

Permanence de Julien Stevant, maire, 8h30-12h en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

Atelier «fabrique ton super-héros», 15h30-17h, à la médiathèque Albert Camus

Festival des Mercredis de l'été avec 21H10 (rap) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

AOÛT

■ MERCREDI 5

Festival des Mercredis de l'été avec Monokini (twist-yéyé) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ VENDREDI 7

Soirée initiation au jeu de rôle à la Ludothèque (dès 8 ans), 20h30, entrée libre

■ MERCREDI 12

Festival des Mercredis de l'été avec Sonith & Friends (reggae) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ MERCREDI 19

Festival des Mercredis de l'été avec Yara Kosti - Facettes (jazz – musiques du monde) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 18h, parc de l'Orgère

■ MERCREDI 26

Festival des Mercredis de l'été avec Les Mécanos (polyphonie et percussions) en concert, food-truck, buvette, marché nocturne et brocante, dès 19h, parvis de l'Hôtel de Ville

■ JUSQU'AU 28

Exposition *Petit(e)s et grand(e)s Héroïnes & Héros* par l'Atelier des Imaginaires à la médiathèque

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCE

25/05 • Ezio PINSELLO DA COSTA

■ MARIAGE

02/05 • Aurore THIBAUT & Alain BAPTISTA
09/05 • Juliette MERINIS & Timothée SALZAT
16/05 • Petenapie COULIBALY & Lanciné SAVANE
23/05 • Margot ROBERT & Pierre BEAUMIER
29/05 • Amélie LARGUET & Quentin DUBOIS
13/06 • Sandra MASSOUBRE & Romain SIMONOT

■ PACS

05/05 • Mélanie GERUSSI & Diego MOLANO
01/06 • Delphine PASSERA & Sébastien SEGURA
10/06 • Coralie MORAND & Hugo SAUVEZ

■ DÉCÈS

06/03 • Graziella CIPRO, épouse GARAMPON, 56 ans
14/04 • Robert HAMPARTZOUMIAN, 92 ans
17/04 • Patrick GULLON, 67 ans
24/04 • Maria de OLIVEIRA MAGALHAES, épouse de ANDRADE, 84 ans
25/04 • Louis BOURGUIGNON, 87 ans

SEPTEMBRE

■ MERCREDI 2

Permanence de Julien Stevant, maire, 8h30-12h en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

Permanence du conciliateur de justice, 8h30-11h30 en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

Permanence de l'avocat conseil, 16h-18h en mairie (prise de rendez-vous au 04 76 91 46 44)

■ SAMEDI 5

Forum des associations, 14h-18h, stade du Levatel

■ JEUDI 10

Thé dansant du CCAS pour les Rivois de plus de 70 ans, dès 14h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ SAMEDI 12

Festival Lez'Arts de rue – Sourires en piste, de la MJC, 11h-19h, place de l'Orgère

■ JEUDI 17

Permanence de Julien Stevant, maire, 16h-19h30 en mairie (prise de rendez-vous obligatoire au 04 76 91 28 70)

■ SAMEDI 19 & DIMANCHE 20

Journées européennes du Patrimoine, dès 10h en ville et au parc de l'Orgère

RAPPEL : la parution dans cette rubrique *État civil* est soumise à l'autorisation des familles sollicitées par les services municipaux. L'absence de réponse vaut légalement réponse négative. Si des événements sont manquants, merci de contacter la mairie au 04 76 91 46 44.

La fontaine du parc

T2 à partir de 153 000€TTC*

28 logements

Appartements du T2 au T4

Résidence RE2020

Grandes terrasses

**VENTE DIRECTE PAR
LE PROMOTEUR
AU : 07 48 89 92 39**

*prix du logement seul



PARE-BRISE

Vitrage et éclairage tous véhicules

**20 ZA DES GRANGES
38140 CHARNÈCLES
04 76 93 56 36**



AGRÉÉS ET PARTENAIRES ASSURANCES